

Une autre vie s'invente ici



Comment aborder la mobilité en zone de montagne ?



Crédit PNR Haut-Languedoc



Crédit FPNRF Nicolas Sanaa



Crédit FPNRF Fabien Hugault

Webinaire du 01 décembre 2022

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

an
ct **avenir**
montagnes
ingénierie



COMMENT ABORDER LA MOBILITÉ EN ZONE DE MONTAGNE ?

Mots clés : mobilités, solutions collectives, transport au quotidien, tourisme, montagne, ruralité, paysage, participation.

LIENS UTILES

Accéder aux synthèses des webinaires :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

Chaîne YouTube #Inventer Demain :

https://www.youtube.com/watch?v=EtUAlk3xdZU&list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEayZWWdIP4Z

FOND DOCUMENTAIRE

Etude "Mobilité durable en milieu durable", PNR Millevaches en Limousin : [ICI](#)

Espace ressources "Actions en faveur de la mobilité en milieu rural", ANBDD : [ICI](#)

Le plan de mobilité rurale, Cerema : [ICI](#)

Revue "Parcs" n°77 - Mobilité : il faut couper les gaz (2015) : [ICI](#)

CONTACTS :

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire - nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr - 06.99.94.42.42

Fabien Hugault, charte/enseignement supérieur - fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr - 06.99.93.82.91

INTRODUCTION

Par Marie Luce Ghib, cheffe de projet montagne à l'ANCT

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anct
avenir
montagnes
ingénierie

Dans le cadre du plan Avenir Montagnes lancé en mai 2021 par le gouvernement, la mobilité en montagne est questionnée car structurante et impactante pour le cadre de vie. En témoigne le fort intérêt pour ce webinaire qui rassemble 150 participants. L'ANCT accompagne les territoires de montagne via 3 dispositifs : 62 lauréats Avenir Montagnes ingénierie (financement de deux années de postes de chefs de projet, appui opérationnel et formations), Avenir Montagne Mobilités, et France Tourisme Ingénierie (immobilier de loisir).

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé par l'ANCT en partenariat avec France mobilités. Certaines problématiques sont partagées par plusieurs territoires, d'autres leur sont propres. 100 lauréats ont été choisis et bénéficient de cet accompagnement de

l'ANCT et du CEREMA. Des intérêts partagés existent sur le sujet, c'est pourquoi le partage d'expériences et de résultats au travers de ce webinaire est un moteur pour la suite.

Ce séminaire fait partie d'une série de webinaris qui accompagne la dynamique du plan Avenir Montagnes. Une programmation sera accessible depuis la plateforme OSMOSE avec les webinaris proposés par l'ensemble des partenaires du plan Avenir Montagnes Ingénierie.

Le programme permet de partager des expériences, via des témoignages de territoires, dont les Parcs. La mobilité a une dimension transversale qui lie les enjeux de cadre de vie, de tourisme et de transition énergétique.

I. LA MOBILITÉ AU COEUR D'UN PROJET RÉUSSI D'AMÉNAGEMENT DURABLE DANS LES TERRITOIRES DE MONTAGNE



Par Philippe Moutet, chargé de mission énergie, climat et architecture à la FPNRF.

Le point sur le sujet mobilité au sein du réseau Parcs

- C'est un sujet structurant dans les Parcs : il est transversal car indispensable au fonctionnement des territoires à plusieurs échelles. Cet élément d'attractivité crée du lien et des échanges, notamment en montagne et dans les territoires ruraux : il faut trouver une mobilité adaptée en connexion avec les pôles d'influences.
- C'est un sujet en transition depuis les années 2000 : les transports occupent un des volets les plus conséquents des émissions de gaz à effet de serre. Ils représentent 31 % des émissions et ne cessent d'augmenter depuis les années 90. 94 % concernent le routier, dont la moitié les véhicules des particuliers. 80 % sont des mobilités routières, 12 % ferroviaires, 6 % sont liées au transport collectif.
- Une composante fragile des territoires ruraux : le réseau ferroviaire a été divisé par 2 depuis 1920. Depuis les années 1990, l'investissement sur les lignes « secondaires » est minoré au profit des lignes à grande vitesse.
- Dimension mobilité active : depuis 1998, un schéma national véloroute existe avec une offre de 25 000 km de voies cyclables. Il est toujours plus simple d'aller vers l'agglomération que l'inverse.
- Comment agir avec ce paysage ? Travailler sur la mobilité implique le travail de la forme urbaine. Comment intégrer la dimension mobilité transports dans les documents d'urbanisme ? Comment fixer de l'activité pour permettre de limiter les mouvements pendulaires ? La mobilité commence avant même de s'interroger sur la manière dont on se déplace.
- Depuis le début des années 2000, les Parcs commencent à travailler sur les énergies et les territoires. Le Parc du Pilat a conduit une étude sur l'accès à la mobilité dans le Parc, par rapport aux pôles d'influence voisins :
 - * Le budget déplacement d'un habitant du Parc est le double de celui d'un habitant des pôles d'influence ;
 - * Beaucoup d'offres existent mais ne sont pas coordonnées entre elles ;
 - * Les véhicules qui fonctionnent ne répondent qu'à un type de mission. Travailler sur les complexités

assurantielles et bancaires pour mutualiser les fonctions et les demandes.

- Plusieurs tests ont été entrepris sur le réseau :

* Dans les Ballons des Vosges : rendre un accès facile, grâce aux transports en communs, aux marcheurs de la route des crêtes et optimiser le véhicule scolaire en complétant l'offre.

* Dans les Pyrénées catalanes et le Gâtinais français : Réseau pouce – autopartage pour les particuliers

- Au lancement des TEPCV, 80 % des Parcs lauréats ont déposé des actions pour les mobilités douces/actives. Plusieurs thématiques ont été abordées : échelle(s) du/des réseau(x) de déplacements, liaisons entre les communes transverses et l'agglomération, travailler sur la diversité des solutions

II. PRÉSENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT DU CEREMA DANS LE CADRE DE L'AMI MOBILITÉS ET LE RÔLE DES CELLULES FRANCE MOBILITÉS DANS LE DROIT COMMUN



Par Alexandre Fabry, directeur de projets en charge des politiques territoriales de mobilité

Quel accompagnement gratuit pour les collectivités voulant s'impliquer en termes de mobilité ?

- Le CEREMA propose des outils gratuits à disposition des territoires : aide à la production de documents, de réflexions et d'accompagnement des territoires en termes de stratégies locales de mobilités.

* <https://capamob.cerema.fr/> : aide à la réalisation d'un diagnostic de mobilité.

* Le petit essentiel sur la mobilité dans les territoires peu denses : enjeux, solutions & bonnes pratiques

* Boîte à outils "mobilité en zones peu denses" : Fiches thématiques (cadre législatif & réglementaire, éléments pratiques, retours d'expériences, cadre financier des pistes de financement).

- Accompagnement des porteurs de projets dans le cadre de l'AMI Avenir Montagnes mobilités : accompagnement individuel et collectif pour tous les projets en ateliers thématiques

- France mobilités : dispositif national et partenarial qui associe le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le CEREMA, la banque des territoires et l'ANCT.

Deux outils peuvent être utiles en zone de montagne :

* les cellules régionales France mobilité sont disponibles dans toutes les régions. Chaque cellule a 3 missions principales : animer l'écosystème des acteurs, aider à la réalisation de projets, capitaliser et recenser. Un certain nombre de cellules ont créé une communauté par région sur le site "[Expertise territoires](#)". La cellule peut être contactée via ce moyen.

* Le site ressource France mobilités. Il a 3 missions : informer sur les actualités et sur la loi d'orientation des mobilités, rendre visible des projets et des solutions et accompagner les porteurs de projets à la recherche de financements. Il propose aussi une base de données des marchés publics.

III. TÉMOIGNAGE : LE TRAIN JAUNE, UN DEPLACEMENT PAS COMME LES AUTRES



Par Tristan Roux, chargé de mission mobilités au Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Comment allier patrimoine, tourisme et mobilité du quotidien ?

- Le train jaune est un patrimoine fort et structurant du territoire composé d'une ligne ferroviaire construite en 1910 sur 63 km entre Villefranche de Conflent et Latour de Carol. 22 gares et haltes sont desservies toute l'année.

- Remise en question de la sauvegarde de ce train exploité par la SNCF en 2010

- Identification du train jaune comme ligne ferroviaire prioritaire et identitaire à préserver lors des Etats généraux du rail et de l'intermodalité organisés par la région Occitanie en 2016. Mise en place d'une nouvelle gouvernance

(acteurs = Région, Département, Communautés de communes, Parc, Comité, SNCF...) pour développer un nouveau schéma directeur stratégique. Le comité de pilotage est composé de deux volets : Commission ferroviaire (dirigée par la SNCF – Objectif = œuvrer au renouvellement du service public de transport régional) & Commission territoriale (dirigée par le Parc – Objectif = faire remonter tous les besoins touristiques et multimodaux)

- La commission territoriale se réunit 2 fois par an depuis 2017 pour valoriser et promouvoir le train jaune :

* Création d'une carte touristique en 2018 : connecter le train à son territoire. Mise en place d'une nouvelle signalétique dans le cadre d'un projet InterReg. Pose de panneaux relais information service dans 14 gares.

* Création du site letrainjaune.fr : Le Parc est identifié comme pilote logique en 2020. Mis en ligne en janvier 2022, il réunit toutes les informations utiles sur le train jaune et le territoire à travers 4 parties structurantes : la découverte du train (histoire & actualités), la ligne et ses gares, à voir et à faire (incontournables, visites, restaurants, hébergements,...), organiser un trajet (valorisation mobilité active pour se déplacer, réservations).

* Séjours touristiques qui incluent le train jaune avec la Communauté de communes.

* Le Parc a sollicité la Région Occitanie en 2020 pour mettre en place des pôles d'échanges multimodaux dans 4 gares où des sites touristiques sont identifiés. Objectifs : création de liens entre les gares et centres bourgs de villages, amélioration des correspondances entre les modes de transports, recentrage autour des modes actifs et service porte à porte plus efficient. Enjeux ferroviaires (adaptation du train aux usages et aux besoins actuels et meilleures correspondances avec autres modes de transport), de mobilité (augmenter le nombre de liaison modales depuis les gares), de mise en accessibilité (sécurisation des modes d'accès des gares) et urbains (amélioration des infrastructures autour des gares). Plans d'aménagement proposés en mai 2022. Début des travaux en 2023.

IV. TÉMOIGNAGE : LA STRATÉGIE MOBILITÉ DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES, UN TERRITOIRE RURAL DE MOYENNE MONTAGNE



Par Clara Steyer, chargée de mission mobilité au Parc naturel régional des Grands Causses

Quelle traduction de la stratégie mobilité sur un territoire Parc ?

- Territoire rural de moyenne montagne composé de 3 pôles urbains qui concentrent la moitié de la population et la plupart des services, commerces, emplois et habitants. Densité hétérogène de 12 à 130 habitants au km².

- Enjeux de territoire:

* énergétique et climatique : Le transport = premier poste de consommation de l'énergie soit 40 %. (35% à l'échelle nationale)

* attractivité des territoires : Mobilité = accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation.

* enjeu social de vulnérabilité et de précarité énergétique. La mobilité peut représenter une part de 30 à 40 % du budget d'un ménage (15 % au niveau national)

- La stratégie de mobilité du Parc est déclinée dans plusieurs documents de planification (SCOT, charte de Parc, PCAET)

* planification et aménagement (itinéraires cyclables structurants, pôles d'échanges multimodaux, aires de covoiturage, plans de déplacement inter-entreprises,...),

* bouquet de solutions de mobilité durable (autopartage en libre service Citiz, auto-stop et covoiturage Rezo Mobicoop, prêt et location de VAE, réflexions sur l'intermodalité)

Autopartage : solution citadine adaptée aux contraintes rurales. Les véhicules sous-utilisés sont intégrés à la flotte d'autopartage grâce à un conventionnement entre le Parc, la société Citiz et le propriétaire du véhicule. Chiffres prometteurs : doublement d'utilisateurs de 2021 à 2022 et doublement du nombre de trajets réalisés en été.

Une application mobile regroupant Rezo (autostop) et Mobicoop (covoiturage) permet d'accéder aux services en simultané. Cette avancée va relancer l'offre suite au frein imposé par la pandémie. Le plan régional de covoiturage prévoit une aide financière pour les usagers du quotidien.

* accompagnement au changement de comportement (Formations à l'écoconduite, Semaines sans ma voiture, Documentaire « Virage vers le Futur »)

- Le Parc est lauréat de l'AMI Avenir Montagnes Mobilités de l'ANCT. 4 projets ont été financés pour solidifier et diversifier l'offre de mobilités :

* Location longue durée VAE équipés : Prêt depuis 2016 de vélos électriques dans l'optique de permettre le test avant l'achat. Aujourd'hui, c'est une solution de moyenne-longue durée pour adopter le vélo pendant plusieurs mois selon des critères sociaux. Le Parc a reçu une enveloppe pour étudier la faisabilité d'un service de leasing porté par la collectivité. Les modalités techniques sont en cours de définition.

* Autopartage citoyen entre particuliers (pour compléter l'autopartage en boucle de Citiz en proposant un autopartage de proximité, entre voisins),

* Projet Vitamines 12 portée par l'association In'VD : expérimentation au premier trimestre 2023 d'usage de véhicules intermédiaires en situation réelle. Les habitants vont tester des prototypes de véhicules ultra légers à propulsion humaine avec assistance à 45km/h. Les données techniques (confort, rapidité, praticité) et sur le territoire (conditions favorables), autres usagers (perception de ces véhicules) seront étudiées.

* Véloto QBX : Lauréat AMI CIMAC porté par l'ANCT. L'objectif est de finaliser la mise au point d'un véhicule décarboné ultra léger pour les territoires ruraux de montagne pour obtenir l'homologation

* Service de transports de bagages de matériel de personnes autour des itinéraires touristiques.

V. TÉMOIGNAGE : VEL'AUBRAC, LE PLAN D'ACTION MOBILITÉS DÉCARBONÉES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC



Par Marjory Mayo, chargée de mission mobilités durables au Parc naturel régional de l'Aubrac

La communication, point clé pour le développement des nouvelles mobilités au quotidien

- Projet qui s'inscrit dans l'appel à projet « Vélo et territoire » de l'ADEME, 2019. Le Parc a travaillé sur un support vidéo ludique et original qui a pour objectif de porter assistance aux maîtres d'ouvrages et aux collectivités.

Lien public : [ici](#) / Lien élus et partenaires techniques : [ici](#)

- Cette vidéo présente le schéma directeur vélo réalisé par le Parc en collaboration avec EGIS ECOAS. Ce schéma est composé de fiches qui rassemblent des données pratiques et les caractéristiques des aménagements proposés, les prix, les particularités des tronçons. Les communes s'approprient les schémas et les modifient au besoin.

- Sensibilisation organisée auprès des collectivités, scolaires et grand public : plusieurs classes ont pu bénéficier d'un soutien, « Savoir rouler à vélo », « Petits déjeuners de la mobilité ». La mobilité est un sujet transversal à aborder dès que l'occasion se présente : challenge mobilité à l'échelle régionale, opération « des vélos électriques pour les éleveurs ».

- La clé pour l'avenir est de connecter le vélo aux autres modes de transport : covoiturage, lignes régulières, trains, solutions de démobilité (télétravail), marche, autopartage, ... Pour y arriver, il faut communiquer et persévérer pour mobiliser l'environnement nécessaire à l'évolution des modes de vie.

- « Le problème, ce n'est pas de savoir si l'on va dans le mur ou pas. On va dans le mur. Le problème, c'est à quelle vitesse on y va : à 5km/h ou à 50 km/h » Jean-Marc JANCOVICI, Membre du Haut Conseil pour le Climat, Associé fondateur de Carbone 4, Fondateur et président de The Shift Project (entre autres nombreux rôles)

VI. COMMENT IMPLIQUER LES TERRITOIRES DANS L'ACCÈS AU FERROVIAIRE : L'EXEMPLE RAILCOOP



Par Nicolas Debaisieux, directeur général de Railcoop

Comment redynamiser l'offre ferroviaire sur le territoire national ?

- SCIC depuis 2021 qui rassemble 13 296 sociétaires, 30 collectivités locales, 200 entreprises et associations

- En 2021 : 80 % de l'offre de trains est concentrée sur du 41 % du réseau. 20 % du réseau concentre 1 % de l'offre de trains. Certains secteurs sont dépourvus de fret. L'objectif est de créer un opérateur alternatif pour renforcer l'usage du ferroviaire existant et en proposant des offres non couvertes par le service public.
- La détention du capital social de l'entreprise n'est pas corrélée au droit de vote de l'entreprise ; une personne = une voix pour créer les conditions d'une intelligence collective. Agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale.
- L'étude de marché préalable au montage du projet prévoit des tarifs du même ordre que le covoiturage.
- Cercles de réflexion thématiques (besoins & attentes) et géographiques (en fonction des territoires).
- Plan de développement :
 - * Service de fret entre le Lot et le hub logistique de Toulouse : permet de connecter un territoire rural à dominante industrielle à un hub logistique national. En fonctionnement depuis 1 an, des obstacles ont été identifiés. Mise en place d'un projet pour permettre aux paysans du Lot d'exporter leur marchandises sur le marché international. A l'avenir, Railcoop souhaite aller vers des territoires dépourvus de service fret ferroviaire.
 - * Une ligne voyageur Bordeaux-Lyon est en cours de développement. Recrutement des personnels nécessaire au fonctionnement en cours pour une mise en fonctionnement fin 2022.
 - * Continuer à renforcer le maillage et développer les lignes. Un groupe de 60 sociétaires s'est réuni pour réaliser une carte qui identifie les manques dans le service ferroviaire actuel.
- Un projet de mesure d'impact du Bordeaux-Lyon a été lancé avec l'ANCT et Petites Villes de demain pour qualifier ce qu'apporte le retour du ferroviaire.
- Railcoop n'a pas encore trouvé le modèle économique adéquat permettant de développer des services de courtes distances et de dessertes locales.

VII. LE PROJET DE COOPERATION EUROPEENNE ASTUS, POUR DÉCARBONER LA MOBILITÉ DU QUOTIDIEN EN ZONE MONTAGNE

Par David Dubois, directeur de projets politiques et services de mobilité Cerema Centre-Est et Violaine Vache, responsable mobilité à la communauté de communes Cœur de Savoie



Quels impacts d'un projet international à petite échelle ?

- Objectif : définir une méthode et des plans d'actions pour réduire l'impact carbone dans les territoires de l'arc Alpin. En France sont concernés les territoires du Rhône, des Alpes, la Franche Comté et le Sud Paca. Étude lancée en 2016 pour 3 ans. 4 partenaires français associés parmi une douzaine : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Bourgogne-Franche-Comté, le CEREMA et l'université Grenoble-Alpes.
- 3 grandes finalités : définition de stratégies en terme d'urbanisme et de transports, mise en place d'un partenariat (chercheurs, BE et collectivités) pour accompagner les territoires, coopération interrégionale
- 4 principaux résultats : typologie des territoires alpins, méthodologie transnationale, création d'une boîte à outils et d'un guide de recommandations : <https://www.alpine-space.eu/project/astus/>
- Méthodologie basée sur une série d'ateliers participatifs pour arriver à une co-construction. 3 bassins de vie étudiés en France : Thonon agglomération, le Parc du Massif des Bauges et la CC Cœur de Savoie
- Chaque atelier a permis de mobiliser des compétences variées grâce à une diversité d'acteurs et de points de vue pour définir des plans d'actions lors des temps de consolidation. Un attrait des acteurs pour les services partagés et l'économie de mobilité a été noté : création de tiers-lieux, partage de produits et de services. La majeure partie des actions définies ont une entrée mobilité. Nouvelles actions stratégiques liées au contexte local : réflexion des flux pour orienter l'aménagement, création de polarités autour des lieux de flux. Création d'un catalogue de 14 actions hiérarchisées à appliquer sur les sites pilotes
- Projet décliné sur 18 territoires dont 5 français donc la Communauté de communes Cœur de Savoie.
- Apport du programme sur le territoire Cœur de Savoie :
 - * Prise de la compétence mobilité en 2021,
 - * Réflexion d'une meilleure gouvernance à l'échelle métropolitaine (mise en place d'un comité de pilotage pour la réflexion d'un syndicat mixte SRU avec les Communautés de communes Grand Chambéry et Grands Lacs.

* Mise en place d'actions : aires de covoiturage et lignes de covoiturages dynamiques, adoption d'un schéma directeur cyclable, réflexion en cours d'un plan de mobilité simplifié sur la base des bassins de mobilités identifiés par le programme ASTUS.

Directeur de publication :

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Conception et Animation :

Nicolas Sanaa, Aménagement du Territoire FPNRF
Fabien Hugault, Enseignement supérieur et Chartes FPNRF

Synthèse :

Chloé Froger, paysagiste-urbaniste
Elise Hernandez, Architecte D.E.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux |  fb.com/federationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

